



PAIE POUR LES NON-GESTIONNAIRES DE PAIE



Attestation de compétences
Certificat de réalisation

DATE(S)

À déterminer

LIEU

CCI DU CHER
Avenue d'Issoudun
18000 BOURGES

DURÉE

2 jours soit 14 heures

PUBLIC(S)

Salariés
Particuliers

OBJECTIFS

- » Définir et interpréter les différentes rubriques du bulletin de paie
- » Calculer les éléments de base de la paie
- » Mieux identifier les problématiques des collaborateurs du service paie.
- » Acquérir une vision globale de la paie pour dialoguer et renseigner ses collaborateurs

COMPÉTENCES VISÉES

- » Le cadre général de la paie
- » La partie supérieure du bulletin de paie : déterminer le salaire brut
- » La partie centrale du bulletin de paie : les cotisations sociales
- » La partie inférieure du bulletin de paie : déterminer le salaire net

MODALITÉS D'ACCÈS

- » Bulletin d'inscription
- » Questionnaire de positionnement
- » Convention de formation

EMPLOIS VISÉS

Optimisation des pratiques au quotidien

**TAUX***

Taux de satisfaction	94,80%
Taux de certification	100%
Taux de rupture	<i>non concerné</i>
Taux d'insertion à 3 mois	<i>non concerné</i>
Taux d'insertion à 6 mois	<i>non concerné</i>
Taux de poursuite d'étude	<i>non concerné</i>

*Taux de satisfaction global des formations du parcours développement des compétences calculé en 2023

**ACCESSIBILITE
HANDICAP**

Etude des besoins spécifiques
au cas par cas
Aide à la constitution des dossiers
Adaptations spécifiques.
**Contactez notre référente handicap
pour plus d'informations :**



Nathalie BONNARD
nathalie.bonnard@cher.cci.fr
02 48 67 55 55

TARIFS

975€/personne
Possibilité de prise en charge par OPCO

CONTACTS
CCI FORMATION¹⁸

Diane HAPPE
Fadila EL MEZOUARI

cciformation18@cher.cci.fr | 02 48 67 80 64

CCI du cher - Avenue d'Issoudun
CS 70237 - BOURGES CEDEX

cher.cci.fr

PRÉREQUIS

Aucun

PÉDAGOGIES & MOYENS

- » Intervenants professionnels et issus du secteur
- » Participative et directement opérationnelle
- » Activité centrée sur les spécificités de l'entreprise
- » Distanciel possible si conditions l'exigent
- » Groupe de 5 à 12 personnes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- » Evaluation de l'acquisition des compétences via des mises en pratique et exercices pendant la formation
- » Evaluation de la formation à chaud par chaque participant
- » Evaluation à froid (entre 3 et 6 mois)
- » Evaluation par l'intervenant du groupe et de la bonne acquisition des compétences + réponse aux objectifs



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE FORMATION*

*Des modifications peuvent intervenir pour répondre au mieux aux attentes de l'entreprise et des salariés formés.

Les modules

1. COMPRENDRE LE CADRE GÉNÉRAL DE LA PAIE

La construction du bulletin de paie

Appréhender la culture relative au la gestion de la paie

2. LA PARTIE SUPÉRIEURE DU BULLETIN DE PAIE : DÉTERMINER LE SALAIRE BRUT

Détermination du salaire de base : mensualisation, SMIC et minima conventionnels

Les éléments intégrés au salaire brut : primes, indemnités, avantages en nature

Les éléments de salaire en rapport avec la durée du travail : travail de nuit, dimanche, jours fériés, heures supplémentaires

Les absences : indemnisation, maladie, maternité, congé de paternité et d'accueil de l'enfant, accident de travail et de trajet - congés payés, règles du maintien de salaire

3. LA PARTIE CENTRALE DU BULLETIN DE PAIE : LES COTISATIONS SOCIALES

Définir une cotisation sociale

Faire le lien entre les cotisations et les prestations

4. LA PARTIE INFÉRIEURE DU BULLETIN DE PAIE : DÉTERMINER LE SALAIRE NET

Retenues opérées : acompte, avance, saisie-arrêt

Distinguer les notions : net, net à payer, net imposable